



Une filière Des formations



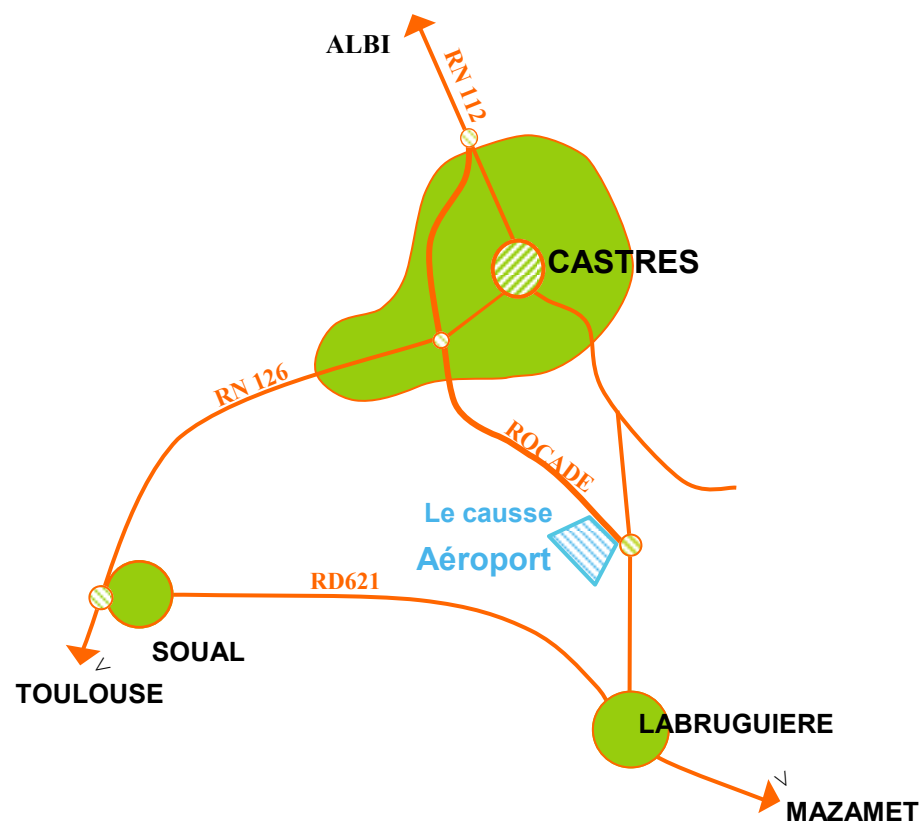
Prothésiste Orthésiste



Savoir
en Plus



Nous contacter, nous situer
Vous renseigner



DEFINITION

L'Orthoprothésiste est un spécialiste qui conçoit, fabrique ou adapte des appareils de prothèse ou d'orthèse.

- Les prothèses sont des appareils destinés à remplacer un membre amputé ou absent dès la naissance.
- Les orthèses sont des appareils de maintien ou de correction, du tronc ou d'un membre

A partir de la prescription médicale, l'orthoprothésiste réalisera les différents éléments correcteurs de l'appareillage nécessaire à la réadaptation du patient.

METIER

L'Orthoprothésiste doit faire preuve d'une **grande habileté**. Il travaille des matériaux très divers, comme le bois, les métaux, le plâtre, le cuir et les matières plastiques. Il connaît et utilise les techniques d'usinage, d'ajustage, du moulage, du thermoformage, etc. ...

PROFIL

Chaque réalisation étant toujours du « sur mesure », soin et précision sont de rigueur. Ecoute et tact sont nécessaires.

FORMATIONS

Trois niveaux de qualification :

- **C.A.P. Prothésiste-orthésiste** (Certificat d'aptitude professionnelle). C'est un professionnel qui s'occupe de la réalisation de l'appareillage.
- **D.T.Prothésiste-orthésiste** (Diplôme de Technicien). C'est un technicien responsable d'atelier.
- **B.T.S. Prothésiste-orthésiste** (Brevet de Technicien Supérieur). C'est un professionnel de santé. Il analyse la prescription médicale et procède à l'examen clinique du patient, pour établir une fiche de mesures et un cahier des charges nécessaire à la réalisation de l'appareil. Il procède ensuite à toutes les étapes de fabrication d'un appareillage : prise d'empreinte ou moulage, conception, fabrication, essayages et livraison.

DEBOUCHES

Entreprises privées de fabrication de prothèses et d'orthèses. Ateliers de même type dépendant d'établissements hospitaliers, ou centres de rééducation.

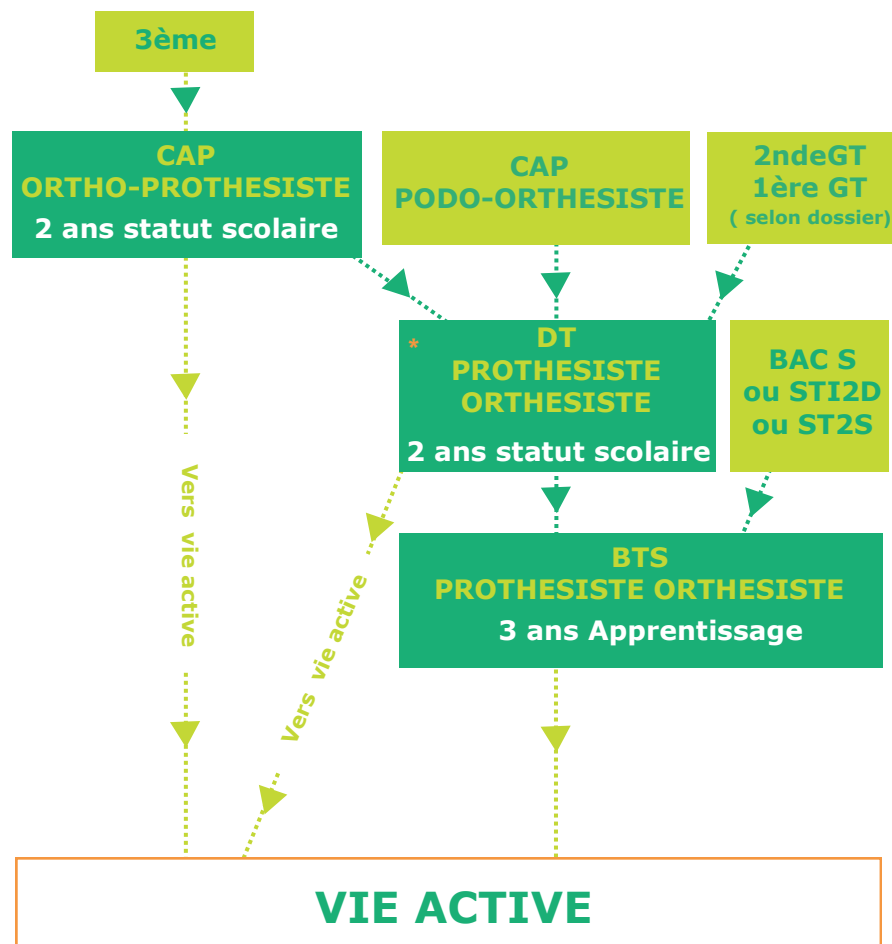
Candidatures Poursuite d'études

► CONDITIONS DE CANDIDATURE ET POURSUITE D'ETUDES



Formations

PROGRAMMES DE FORMATION



* Peuvent également faire acte de candidature au D.T. des candidats ayant interrompu leurs études et désirant reprendre leur formation, s'ils justifient de deux années d'activités professionnelles.

AU LYCEE

► CAP - 2 ans

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Français – Histoire – Géographie
- Anglais
- Mathématiques – Physique – Chimie
- Education Physique et Sportive
- Aide individualisée Français/maths

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Prévention Santé Environnement
- Technologies, travaux pratiques
- Arts appliqués

- 6 semaines de période de formation en entreprise par an

► D.T. - 2 ans

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Français – Histoire – Géographie
- Anglais
- Mathématiques – Physique – Chimie
- Education Physique et Sportive

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Prévention Santé Environnement
- Travaux pratiques
- Technologies **dont 1h en anglais**
- Connaissances médicales
- Hygiène, prévention et secourisme
- Gestion
- Arts appliqués

- 4 semaines de période de formation en entreprise par an
Possibilité d'effectuer 4 semaines en Allemagne

AU C.F.A.

► BTS - 3 ans

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Culture Générale
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences appliquées

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Connaissances médicales
- Technologie professionnelle
- Travaux Pratiques
- Psychologie et sociologie
- Gestion, législation et déontologie

- 4 semaines de période de formation en entreprise par an
Possibilité d'effectuer 4 semaines en Angleterre

L'apprenti qui s'engage à préparer un B.T.S par alternance doit avoir conscience qu'il n'est plus en poursuite de scolarité normale. Il devra apprendre à gérer son temps de travail, pour acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

La durée d'étude en C.F.A. (centre de formation d'apprentis) est d'environ 675 heures par an sur 3 ans, le reste de la formation est effectuée chez l'employeur.